

Les méthodes de calcul des coûts permettent le diagnostic et l'aide à la prise de décision.

1 COÛTS

Un coût est une somme de charges. On distingue deux méthodes de calcul :

- **coût complet** : toutes les charges sont incorporées ;
- **coût partiel** : seule une partie des charges est incorporée.

L'objet du coût est ce que l'on veut analyser : un produit ? un service ? un réseau de distribution ? etc. Il est essentiel de le définir précisément pour connaître les charges à incorporer.

La qualification d'un coût dépend de sa composition. Un coût peut être :

- **préétabli** : calculé avant sa réalisation, de façon standard (norme) ou budgété (prévu) ;
- **constaté** : calculé après sa réalisation.

2 TYPOLOGIE DES CHARGES

Les charges se distinguent selon leur :

1. Destination

- **Charges directes** : elles sont rattachées sans ambiguïté à un seul objet du coût.
- **Charges indirectes** : elles concernent plusieurs objets du coût et doivent être préalablement analysées avant d'être imputées au coût.

2. Comportement devant les variations d'activité

- **Charges variables** : elles dépendent d'un niveau d'activité.
- **Charges fixes** : indépendantes de l'activité, elles ne varient pas, ou par paliers.

3 COMPTABILITÉ DE GESTION

La comptabilité de gestion est un **système d'information comptable interne**. Elle organise les charges et les produits par destination (et non par nature). Elle n'est **pas obligatoire**. Elle est construite en **fonction du métier et des spécificités de l'organisation** (production ou service). Sa **finalité est économique** (et non juridique et fiscale).

Ses rôles sont de déterminer :

- des coûts ;
- un **résultat** analytique (*résultat analytique = chiffre d'affaires (CA) – coût complet de revient*) ;
- des **marges** (*une marge = CA – un coût partiel*) ;
- la valeur des stocks à tout moment (inventaire permanent) ;
- l'établissement de prévisions dans le cadre de la gestion budgétaire ;
- l'analyse des écarts entre prévisions et réalisations.

